

SOMMAIRE

3/Analyse du CASIQ

4/ Affiche du concours 2010 pour les Prix de l'IRÉC

/Des récipiendaires des Prix de l'IRÉC publient leurs travaux

/Deux articles à lire

/Nominations au comité scientifique

/Crédits

POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC

Ambitieux programme de recherche

L'automne s'annonce chargé pour l'IRÉC. L'institut a mis en marche un ambitieux programme de recherche sur des secteurs de l'économie du Québec où des enjeux majeurs se jouent. C'est ainsi que l'IRÉC a mobilisé des chercheurs qui travaillent sur l'impact économique de l'électrification des transports, l'économie de l'agro-énergie et les régimes de retraite. Un groupe de travail est à pied d'oeuvre pour élaborer des modèles financiers pour le secteur des biocarburants. Enfin, le Centre d'analyse et de suivi de l'Indice-Québec travaille sur un nouvel indice financier et la grappe agro-énergétique du secteur des Coteaux poursuit ses travaux.

L'IRÉC a ouvert un grand chantier de recherche sur l'énergie car il évalue que le Québec possède l'un des plus intéressants potentiels pour construire une indépendance énergétique et se donner des structures économiques adaptées aussi bien aux exigences écologiques qu'à celles du renouvellement des bases de la prospérité pour les sociétés du vingt-et-unième siècle.

L'énorme potentiel hydro-électrique est déjà connu. Le potentiel éolien, aussi grand, tarde à s'actualiser mais il est encore possible de lancer une vaste entreprise de mise en valeur. Les autres formes d'énergies alternatives ne sont pas en reste : le Québec possède les effectifs scientifiques et technologiques requis pour réaliser des percées majeures en plusieurs domaines, en particulier ceux de la biomasse, de l'énergie solaire et de la géothermie.

Tout ce potentiel pourrait être actualisé dans une approche visant à faire de l'indépendance énergétique un objectif qui donnerait son cadre stratégique à une politique de restructuration économique d'envergure.

Nécessité d'une politique de restructuration économique

L'institut croit que cette politique sera rendue inévitable par le prochain choc pétrolier et par celui qui accompagnera inévitablement la reprise économique et l'accélération de la croissance, en particulier dans les pays émergents. « Le Québec dont la consommation d'énergie repose déjà pour la moitié sur des énergies renouvelables est remarquablement bien placé pour faire face à ce choc et en diminuer les effets perturbateurs. À condition de commencer maintenant à jeter les bases d'un autre paradigme économique. Cela passera nécessairement par un exercice global renvoyant aussi bien à une politique industrielle qu'à des

interventions de l'État mobilisant non seulement l'investissement public mais aussi l'ensemble des ressources institutionnelles de l'économie du savoir », a indiqué le directeur général de l'IRÉC, Robert Laplante.

Biomasse

L'institut est déjà engagé dans un projet sur la biomasse. Il a établi un partenariat avec la grappe agro-énergétique du Secteur des Coteaux. La plantation de saules se poursuit. La superficie couverte

SUITE À LA PAGE 2

À NOTER

■ Vers une social-démocratie renouvelée

Un consortium de recherche sous la coordination de l'IRÉC entreprend une réflexion sur le renouvellement de la social-démocratie qui devrait déboucher sur un grand rendez-vous public à l'automne 2010. Voir www.chantiersocialedemocratie.org

■ L'électrification des transports publics : un choix écologique, une nécessité économique

L'IRÉC tiendra un important colloque sur l'électrification des transports publics à la fin du mois de septembre selon la formule habituelle d'une demi-journée. La date et le lieu sont à déterminer. Les Amis de l'IRÉC seront avisés dès que ces informations seront disponibles.

MICHEL LIZÉE

Les régimes de retraite publics sont plus efficaces

Michel Lizée, un Ami de l'IRÉC ayant plus de trente ans d'expérience dans le domaine des régimes de retraite se réjouit que l'IRÉC ait mis sur pied un groupe de travail sur les régimes de retraite. « Les enjeux sont énormes, affirme-t-il. L'IRÉC a raison lorsqu'il constate que le système de retraite est malade et qu'il demande de renforcer les régimes publics afin de compenser les faiblesses des régimes de retraite privés et des régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) ».

L'a crise financière sur les régimes de retraite qui fait l'objet d'un rapport de l'IRÉC a accéléré les pressions qui s'exerçaient déjà sur les régimes à

SUITE À LA PAGE 2

par la plantation de saules passera cette année de douze à 36 hectares. Toujours dans le cadre de ce partenariat, l'IRÉC poursuit son projet de recherche sur les modèles financiers pour le secteur des bio carburants afin d'identifier les paramètres de viabilité financière.

L'économie de l'agro-énergie

Il a ouvert également un nouveau chantier sur l'économie de l'agro-énergie. C'est ainsi que l'on procède à l'analyse des divers programmes de soutien de ce secteur économique en Amérique du Nord et dans le monde. L'IRÉC veut comprendre les enjeux et l'environnement concurrentiel dans lequel doit se débattre le Québec. « Il existe une vingtaine de plantes en Amérique du Nord qui sont utilisées et testées pour leur potentiel énergétique. La réponse du Québec est timide. Le plan Obama notamment est très avancé et risque de préparer une véritable situation de dumping. Nous devons bien identifier d'où viennent les menaces et comprendre ce qu'il faudra faire », a expliqué Robert Laplante.

Électrification du transport collectif

L'IRÉC et son conseil d'administration ont décidé également d'entamer une réflexion plus en profondeur sur le secteur des transports. Ils constatent que le pétrole menace la balance commerciale du Québec en dépit de la part minoritaire qu'il tient dans la consommation énergétique globale. Si l'on ajoute à ce déficit les effets que ne manquera pas de faire sentir sur la force du dollar toute augmentation des prix du pétrole, l'économie devra composer très bientôt avec un programme d'adaptation à « l'économie du pétrole cher », une économie qui risque de mettre à mal la structure industrielle du Québec, sa compétitivité et l'ensemble des habitudes de vie de la population.

Secteur des transports

« C'est d'abord les secteurs du transport et du chauffage qui vont souffrir. Ce sont également ceux où se concentre l'essentiel de la consommation de pétrole. Pour le chauffage, l'électricité joue déjà un rôle majeur, elle occupe une part qui pourrait sans doute croître à la condition de faire une meilleure part à la géothermie, au solaire et à la biomasse. C'est dans le domaine du transport que la vulnérabilité est la plus grande et où la transition sera la plus difficile à affronter en cas de choc pétrolier aux effets permanents », a précisé le directeur général de l'institut.

Afin de bien lancer le débat public sur la pertinence de proposer un grand projet de recours à l'électrification du transport collectif pour transformer la contrainte pétrolière en occasion de développement, l'IRÉC en collaboration avec le syndicat des technologues d'Hydro-Québec, a entrepris un projet de recherche qui vise à établir de façon empirique la valeur économique de la mise en œuvre d'un plan global reposant sur l'accélération des projets existants, sur le développement et la réalisation de projets prévus et sur la création d'un réseau national de transport collectif reposant sur la technologie du monorail.

Nouvel indice financier

Bien que le volet sur l'énergie est considérable, l'IRÉC ne néglige pas pour autant la dimension financière de son mandat. Le Centre d'analyse et de suivi de l'Indice-Québec (CASIQ) poursuit son travail d'analyse et de gestion quotidienne des différents indices mis au point par l'IRÉC et le CASIQ. Ce dernier étudie actuellement le potentiel et la faisabilité financière d'un indice boursier appelé Canada-Composé. Cet indice regrouperait selon différentes combinaisons les divers indices territoriaux du Canada et de l'Indice-Québec. Rappelons que pour assurer le maintien et la mise à jour des indices de la gamme Indice-Québec, l'IRÉC en partenariat avec l'Université de Sherbrooke avait fondé en 2001 cet organisme sans but lucratif qu'est le CASIQ.

Retraite

Le groupe de travail sur les régimes de retraite maintient un rythme de travail constant sur ce secteur trop négligé et dont on commence à peine à réaliser le rôle énorme qu'il joue notamment dans le développement économique.

Soulignons que le groupe de travail a produit un premier rapport de recherche très novateur sur les caisses de retraite et trois notes de recherche. Il a poursuivi ses travaux avec la présentation d'un mémoire auprès du ministre fédéral des Finances. Il travaille actuellement sur les régimes à cotisations déterminées qui représentent une tendance lourde dans l'univers des régimes de retraite. Il veut comprendre les facteurs affectant l'avenir de ces régimes, en saisissant les limites et les avantages ainsi que l'impact sur le revenu de retraite des travailleurs et des travailleuses.



Photo: André Laplante

Michel Lizée est coordonnateur au service aux collectivités de l'UQAM depuis 1972. Il s'occupe notamment de la formation sur la retraite à la FTQ et agit comme personne-ressource pour les régimes de retraite à financement salarial pour les groupes communautaires et les groupes de femmes. Il siège au Comité de retraite de l'Université du Québec depuis 1979 et, depuis 1983, comme membre du Comité de retraite désigné par les employées et employés de l'UQAM.

prestations déterminées. « Certains facteurs, explique-t-il, ont incité plusieurs employeurs à choisir l'option des régimes à cotisations déterminées. Parmi ceux-ci, notons la disparition des rendements élevés et faciles de la fin des années 90, ce qui a eu pour conséquence l'élimination des congés de cotisation auxquels s'étaient habitués beaucoup d'employeurs et une hausse significative des cotisations patronales pour faire face au coût des régimes et aux déficits actuariels. L'introduction de nouvelles normes comptables en 2000 a fait apparaître directement au bilan des entreprises la charge des régimes de retraite. Cela affecte le bilan financier de sociétés dont les régimes de retraite sont en situation de déficit actuariel ».

Faillite du modèle des REER

Un autre facteur est la faillite du modèle des REER. « C'est un échec, constate Michel Lizée. Le Canada est le premier État à avoir mis de l'avant dès 1957 ce véhicule d'épargne pour la retraite. Les statistiques indiquent que les 10 % les plus riches accaparent près de 60 % des dépenses fiscales même s'il y a un grand nombre de cotisants. La Régie des rentes du Québec estime que plus du tiers de ceux et celles qui cotisent ont une couverture moyenne insuffisante. Pourtant, la plus grosse dépense fiscale de l'État touche la retraite. Enfin, toutes les études indiquent que les frais de gestion sont les plus élevés et que la vaste majorité des fonds communs de placement n'ajoutent pas de valeur à la rente. C'est un mécanisme qui génère deux fois moins de revenus à la retraite ».

La situation est différente avec les régimes à prestations déterminées où

l'on retrouve une gestion plus efficace et des frais de gestion mieux contrôlés.

Deux enjeux

Compte tenu de l'analyse qu'il fait de la situation, le coordonnateur au service aux collectivités à l'UQÀM identifie deux enjeux majeurs pour les régimes de retraite : 1) renforcer les régimes publics et 2) protéger les régimes à prestations déterminées dans le secteur privé.

« Si l'on veut augmenter la sécurité financière des retraités et les préserver de la pauvreté, le mécanisme le plus efficace pour répondre à ces impératifs, c'est d'améliorer le régime public de retraite, affirme-t-il. Il y a plusieurs raisons à cela: 1) c'est le moins coûteux; 2) le régime est transférable lorsqu'un travailleur ou une travailleuse change d'emploi, ce qui élimine

« Les deux enjeux majeurs pour les régimes de retraite sont le renforcement des régimes publics et la protection des régimes à prestations déterminées dans le secteur privé »

- Michel Lizée

le danger d'une perte de la rente si l'entreprise ferme; 3) c'est un régime plus résistant aux fluctuations du marché et enfin 4) c'est un régime qui est le plus facile à indexer, et ce, au plus bas coût ».

Le coordonnateur de l'UQÀM précise ensuite que pour payer la rente, les facteurs déterminants pour la santé des caisses de retraite, ce sont les taux d'emploi et l'augmentation de la productivité. De plus, lors de la constitution de la réserve, il faut prévoir les chocs économiques ou démographiques. La FTQ propose que la portion du salaire qui devrait être remplacée passe de 50 % à 75 %. La centrale souhaite ainsi faire passer de 47 200 \$ par année à 62 500 \$ le maximum des gains assurables comme c'est le cas pour la CSST lorsqu'elle verse une rente. Cela implique de regarder sur le long terme avec la constitution d'une bonne réserve financée notamment par une augmentation de la cotisation et de vigoureuses politiques économiques visant à augmenter la productivité et l'emploi. La FTQ préconise aussi d'augmenter le supplément de revenu garanti afin d'aider les travailleurs et les travailleuses à bas salaires.

Le deuxième enjeu pour Michel Lizée porte sur la viabilité et la pérennité des régimes à prestations déterminées tant dans le secteur public que dans celui du privé. « C'est important d'agir maintenant, explique-t-il. Il faut faire preuve de vision et de sens commun, car cela va prendre du temps à se constituer des réserves publiques ».

SUITE À LA PAGE 4

ANALYSE DU CASIQ AU 31 MAI 2010

L'IQ-30 connaît une baisse de 3,50 %

Au cours du mois de mai 2010, l'IQ-30 a subi une baisse de 3,50 % pour se situer à 1187,82. Neuf titres ont augmenté alors que 21 autres titres ont baissé au cours de ce mois. Cinq des sept secteurs de l'IQ-30 ont connu une baisse au cours de la même période.

Le secteur des Finances a connu la plus forte variation négative soit -5,23 %. Celui des Technologies de l'information a connu la plus forte hausse avec +8,05 %. Durant le dernier mois, la compagnie Groupe CGI Inc.

(CGI) a très bien performé. Le titre de cette dernière a augmenté de +8,05 % au cours du mois. Le titre de la compagnie Banque Royale du Canada (RY) a affiché une diminution de l'ordre de -10,50 %.

Depuis le début de l'année, six des dix secteurs du TSX composé ont cru positivement alors que la variation totale fût de 0,14 %. La plus forte variation positive provient du secteur de la Consommation discrétionnaire avec 9,02 %.

Tableau comparatif des secteurs

Depuis le vendredi 30 avril 2010 au lundi 31 mai 2010

	IQ-30 (%)	TSX Composé (%)
10-Énergie	-	-4,64
15-Matériaux	-3,58	-2,62
20-Industrie	-4,97	-4,36
25-Consommation discrétionnaire	-4,76	1,26
30-Biens de consommation de base	-0,48	-0,31
35-Santé	-100,00	-2,42
40-Finance	-5,23	-5,49
45-Technologies de l'information	8,05	0,40
50-Télécommunications	0,59	0,07
55-Services aux collectivités	-	-1,93
Variation	-3,50	-3,67

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S&P/TSX

Depuis le début de l'année au lundi 31 mai 2010

	IQ-30 (%)	TSX composé (%)
10-Énergie	-	-3,85
15-Matériaux	19,21	3,13
20-Industrie	-4,89	-0,21
25-Consommation discrétionnaire	9,62	9,02
30-Biens de consommation de base	-3,14	-5,48
35-Santé	-100,00	5,33
40-Finance	-1,00	0,73
45-Technologies de l'information	14,12	1,88
50-Télécommunications	5,86	4,75
55-Services aux collectivités	-	-4,27
Variation	1,62	0,14

N.B. Le secteur de l'énergie, la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ-30.

IQ-30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2009	Prix (\$) 31 mai 2010	Variation du titre (%)	Pondération (%) au 31 déc. 2009	Variation pondérée (%)
Corporation minière Osisko	8,46	10,50	24,11	3,50	0,84
Semafo	4,43	6,93	56,43	1,18	0,67
Québecor	27,22	34,85	28,03	2,22	0,62
Groupe CGI	14,24	16,25	14,12	3,63	0,51
Banque de Montréal	55,85	62,15	11,28	4,50	0,51

Il est en outre très inquiet pour les régimes privés à prestations déterminées. « Depuis 2008, on observe une nouvelle génération de régimes à prestations déterminées, constate-t-il. Il faut un cadre réglementaire adapté aux PME et aux employeurs qui ne peuvent payer pour un régime à prestations déterminées ».

Régimes de retraite à financement salarial

Les régimes de retraite à financement salarial constituent selon lui une solution de rechange intéressante. « Ces régimes, dit-il, offrent plusieurs avantages dont un niveau garanti de prestations, une gestion commune des prestations des salariés travaillant pour des employeurs distincts, une simplicité découlant d'une administration unique de tous ces régimes tout en dégageant l'employeur de tout risque de devoir couvrir un déficit éventuel. Enfin, les frais de gestion sont bas et la gestion est basée sur du capital patient, car elle prend en compte les enjeux sociaux et le placement responsable ».

En conclusion

Michel Lizée termine l'entrevue en abordant la gestion des caisses de retraite. Il salue le tra-

vail de l'IRÉC pour clarifier cette dimension trop négligée. Il souligne dans un premier temps que les gestionnaires du régime de retraite de l'Université du Québec (UQ) ont entériné les principes de l'investissement responsable de l'ONU. Il évoque par la suite l'expérience de l'investissement dans 60 coopératives d'habitation dans toutes les régions du Québec qui a permis aux membres des coopératives d'avoir accès à des taux hypothécaires fixes et raisonnables et aux retraités de maintenir leur niveau de rentes.

« Ce sont des gestes positifs, mais il faut aller plus loin dans notre réflexion, conclut-il. Des gestes importants devront être posés afin notamment de renforcer les investissements stratégiques pour l'économie du Québec. Les capitaux des caisses de retraite constituent la principale source de capitaux institutionnels au Canada et au Québec. Ils représentent un pouvoir financier considérable. La gestion croissante des actifs des caisses de retraite par de grandes banques internationales ou leurs filiales contribue à alimenter la mainmise du capital financier et son influence sur les directions d'entreprises industrielles ou sur le rétrécissement des marges de manoeuvre des États ».

PRIX DE L'IRÉC

Des récipiendaires publient leurs travaux

C'est malheureusement trop peu connu. Plusieurs récipiendaires des Prix de l'IRÉC ont publié leurs travaux. C'est ainsi que Marc-Antoine Hennebert vient de publier *Les Alliances syndicales internationales* chez L'Harmattan, que David Dupont a publié *Une brève histoire de l'agriculture au Québec* chez Fides et que Véronique Bisailon est un des auteurs du livre *Quel commerce équitable pour demain?* publié chez Écosociété. Bonne lecture,



EN SEPTEMBRE

Deux articles à lire

- Dans la prochaine édition du Bulletin de l'IRÉC, vous pourrez lire une entrevue que nous avons réalisée avec Marc-Antoine Hennebert, le gagnant du Prix de l'IRÉC pour la meilleure thèse de doctorat.

- Dans l'édition du mois de septembre de la Revue vie économique, vous pourrez lire un article de Robert Laplante intitulé *Forêt de proximité et nouveau régime forestier : occasion ratée, rendez-vous reporté*. Cette revue n'est accessible que sur la Toile à l'adresse suivante : www.eve.coop

CONCOURS DE L'IRÉC 2010

Campagne de promotion

La campagne de promotion du concours pour les Prix de l'IRÉC 2010 s'intensifiera au cours des mois d'août et de septembre. Voici l'affiche, un des outils de promotion utilisés.



COMITÉ SCIENTIFIQUE

Trois nominations

Le conseil d'administration de l'IRÉC a procédé à la nomination de trois nouveaux membres du comité scientifique. Il s'agit de Judith Carroll de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de Monique Audet et de Lise Côté de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). L'IRÉC leur souhaite la plus cordiale bienvenue.

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 8
 1030, rue Beaubien Est, bureau 103
 Montréal H2S 1T4
 Tél. 514 380-8916/Télécopieur : 514 380-8918
adm.irec@videotron.net / www.irec.net
 Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante
 Responsable du bulletin : André Laplante
 514 564-7955/andrelaplante@irec.net
 Collaboration : Frédéric Farrugia (CASIQ)
 Graphisme (Grille) : Anne Brissette
 Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec